

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28641**

### Intitulé

MASTER Mention Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole	Recteur de l'Académie de Toulouse, Chancelier des universités, Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

110 Spécialités pluri-scientifiques, 114 Mathématiques, 122 Economie

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

**Cette mention comprend cinq parcours type:**

**Parcours type "Ingénierie des Données et Protection (IDP)"**

**Parcours type "Ingénierie de la Transformation Numérique (ITN)"**

**Parcours type "Ingénierie des Processus Métier - IPM"**

**Parcours type "Ingénierie des Systèmes d'Information pour l'Aide à la Décision - ISIAD "**

**Parcours type "Systèmes d'Information Innovants (2IS)"**

**dont les activités et compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.**

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Analyse des besoins de l'entreprise et leur traduction en solutions informatiques.
- Analyse de systèmes d'information en vue d'améliorer leurs performances et les maintenir en alignement avec la stratégie de l'entreprise.
- Définition de l'architecture et de l'urbanisation des systèmes d'information.
- Conduite de projets informatiques pour la maîtrise d'œuvre ou la maîtrise d'ouvrage.
- Participation et pilotage de la conduite du changement.
- Réalisation de l'intégration des applications.
- Modélisation et optimisation d'une fonction d'entreprise et de ses processus.
- Conception, mise en œuvre, contrôle et maintenance d'applications informatiques.
- Garantie de la disponibilité des informations.
- Mise en place de systèmes d'information d'aide à la décision.
- Gestion et exploitation des connaissances de l'entreprise.
- Mise à niveau du réseau en fonction des besoins de l'infrastructure en télécommunication et/ou en ordinateurs.
- Contrôle et amélioration des performances du réseau.
- Définition de la politique de sécurité du système d'information et gestion de son déploiement.
- Établissement et gestion d'une démarche de qualité informatique en adéquation avec la culture de l'organisation.

#### **Compétences ou capacités attestées:**

Les compétences ou capacités liées aux différentes activités peuvent être listées selon les 5 classes du référentiel européen e-CF.

#### **. PLANIFIER les activités informatiques :**

- Conduire une stratégie informatique
- Adapter la stratégie informatique à la stratégie de l'entreprise
- Construire un plan d'élaboration de services et produits
- Assurer la planification d'un projet
- Définir une architecture informatique
- Concevoir une application informatique
- Définir une stratégie de veille
- Intégrer le développement durable dans les activités informatiques
- Innover pour exploiter les avancées technologiques

#### **. DEVELOPPER les composants informatiques :**

- Concevoir et développer un composant logiciel ou matériel
- Intégrer un nouveau composant
- Organiser les tests d'un composant
- Elaborer une solution pour déployer un composant
- Produire une documentation

#### **. Faire UTILISER les systèmes informatiques :**

- Gérer un processus d'assistance aux usagers
- Organiser un changement de logiciel ou de matériel
- Assurer l'intégrité d'une infrastructure informatique
- Identifier et résoudre un incident ou une interruption de service

#### **. FACILITER les activités informatiques :**

- Conduire la stratégie d'application de la sécurité de l'information
- Conduire la stratégie d'application de la qualité informatique
- Définir et organiser un programme de formation
- Définir une politique d'achat de produits informatiques
- Organiser l'élaboration d'une proposition de service ou produit
- Définir une stratégie de vente d'un produit ou service
- Garantir la conformité d'un contrat
- Définir une solution pour répondre au besoin de perfectionnement d'un personnel
- Gérer l'élaboration et la diffusion de l'information et de la connaissance
- Formaliser les besoins des clients / utilisateurs
- Construire une stratégie de marketing informatique

#### **. GERER les activités informatiques :**

- Orienter la production et la commercialisation d'un produit informatique
- Gérer un projet ou un portefeuille de projets
- Gérer un risque informatique
- Gérer une relation client ou une relation fournisseur
- Evaluer l'efficacité d'un processus informatique et l'améliorer
- Gérer la qualité informatique
- Gérer un changement métier suite à une évolution informatique
- Gérer la sécurité de l'information
- Assurer la gouvernance informatique

La personne certifiée doit en outre posséder les aptitudes comportementales suivantes :

- Ecouter, dialoguer, argumenter, convaincre (\*)
- Réagir et anticiper (\*)
- Établir des synergies entre les individus et les services (\*)
- Travailler dans un contexte international (\*)
- Comprendre au moins une langue étrangère - anglais - et s'exprimer aisément à l'oral et à l'écrit

#### **Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

Tous les secteurs professionnels et tous types d'entreprises sont concernés, mais plus spécifiquement :

J : Information et communication

M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques

N : Activités de services administratifs et de soutien

Développeur

Testeur

Concepteur/Analyste

Chef de projet

Consultant informatique

Responsable du SI métier

Architecte système

#### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

**M1801** : Administration de systèmes d'information

**M1802** : Expertise et support en systèmes d'information

**M1805** : Études et développement informatique

**M1806** : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

**M1810** : Production et exploitation de systèmes d'information

#### **Modalités d'accès à cette certification**

##### **Descriptif des composantes de la certification :**

Des blocs spécifiques de compétences peuvent être proposés en associant un ensemble de compétences professionnelles en vue d'une certification ou d'une qualification. Ils sont reliés en amont à une sélection de résultats d'apprentissage attendus pris dans l'ensemble des pôles thématiques précisée ci-dessous.

Les grands pôles thématiques :

- Ingénierie des systèmes d'information : méthodes de conception des systèmes d'information, urbanisation et alignement des systèmes d'information, intégration des systèmes d'information, sécurité et qualité des systèmes d'information, systèmes d'information décisionnels, management de projets et conduite du changement, systèmes de gestion de connaissances.
- Sciences et technologies de l'informatique : gestion des données, algorithmique et programmation, infrastructures matérielles et logicielles supports aux systèmes d'information, architectures applicatives.
- Gestion des entreprises et des organisations : environnement économique et juridique de l'entreprise, l'entreprise et son organisation, les outils de gestion de l'entreprise, entrepreneuriat.
- Méthodes et outils mathématiques : recherche opérationnelle, probabilités et statistiques, analyse et fouille des données, logique.
- Techniques de communication écrite et orale, langues vivantes.
- Professionnalisation : projets, stages, élaboration du dossier personnel, préparation à l'insertion professionnelle.

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Obtention de la certification :

La certification est obtenue après validation des semestres 1 et 2 puis des semestres 3 et 4.

Pour chaque couple de semestres la validation est acquise, soit par l'obtention de chaque UE (la moyenne des modules de l'UE doit être égale ou supérieure à 10), soit par l'obtention d'une moyenne générale des UE des deux semestres (hors UE de professionnalisation) égale ou supérieure à 10 et obtention d'une note égale ou supérieure à 10 à l'UE de professionnalisation.

L'évaluation se fait par contrôle continu, contrôle terminal, rendu de rapport et/ou soutenance orale.

A l'issue de la certification, le candidat a validé 120 ECTS qui s'ajoutent aux 180 ECTS de la licence soit 300 ECTS au total.

Le bénéfice des crédits acquis est illimité.

#### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 mai 2016 accordant l'Université Toulouse I en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

V.A.E : Code de l'éducation : article L613-3 et L613-4

#### Références autres :

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

<http://www.ut-capitole.fr/orientation-et-insertion/etudes-sur-les-parcours-et-l-insertion-professionnelle/>

Flux annuels pour les différents types de formations (initiale, continue, apprentissage) et pour les dernières promotions.

#### Autres sources d'information :

<http://www.ut-capitole.fr/formations/nos-diplomes/masters/nos-masters-en-informatique-337220.kjsp?RH=1319186557727>

Site Web du réseau des MIAGE : [www.miage.org](http://www.miage.org)

Site Web de la plate-forme d'enseignement à distance des MIAGE: [www.e-miage.org](http://www.e-miage.org)

[www.ut-capitole.fr/informatique](http://www.ut-capitole.fr/informatique)

[Université Toulouse 1 Capitole](http://www.ut-capitole.fr)

#### Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne ( 31) [Toulouse]

Université Toulouse 1 Capitole - 2 Rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Toulouse 1 Capitole - 2 Rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse

#### Historique de la certification :

Arrêté de création des maîtrises MIAGE du 10 Septembre 1970

Transformation de la maîtrise MIAGE en IUP MIAGE en 1992Création du DESS IGSI en 1984 (transformé en M2 Miage IPM)

Création du DESS SIAD en 1992 (transformé en M2 Miage ISIAD)

Création de DESS MIAGE en 1999

Passage au LMD en 2003 création de licence et master parcours et/ou spécialités MIAGE